



Rémunérer des particuliers,

Par **puples**, le **28/07/2010** à **15:48**

Bonjour,

Je souhaite vendre les créations d'artistes amateurs sur internet, je voudrais savoir quel type de contrat faire avec eux pour vendre leurs créations en toutes légalités et comment les rémunérés, car je suppose qu'ils ne peuvent pas faire de facture ?

Cordialement,
Arnaud